

AVENANT AU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 n°39 « Marais de la Vesle en amont de Reims » (FR 2100284)

(Marne)



Année 2016

Mars
2017

Site Natura 2000 n°39 « Marais de la Vesle en amont de Reims » (FR2100284)

Avenant au document d'objectifs du site Natura 2000
– Année 2016 –

Référence interne :	16-NAN51039
Rédaction :	Laure ROGEAUX – Chargée de missions
Sous la direction de :	Philippe PINON-GUERIN – Directeur du Conservatoire
Date réalisation document :	Mars 2017
Maître d'ouvrage :	Direction départementale des territoires de la Marne

Référence bibliographique :

ROGEAUX L., 2016 – *Avenant au Document d'objectifs du site Natura 2000. Site Natura 2000 n°39 « Marais de la Vesle en amont de Reims » (51), Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 9p.*

Sommaire

SOMMAIRE	4
PREAMBULE	5
1. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	6
2. PROGRAMME D' ACTIONS	7

Préambule

Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) régies par la Directive « Habitats-Faune-Flore » et les Zones de Protection Spéciales (ZPS) définies par la Directive « Oiseaux » forment un réseau cohérent de sites appelé réseau Natura 2000. Ce réseau a pour objectif d'assurer le maintien et le rétablissement d'habitats naturels et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable.

Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (DOCOB) définit les orientations de gestion et les mesures favorisant le maintien ou la restauration des habitats et habitats d'espèces du site dans un état de conservation favorable. Etabli sous la responsabilité du Comité de pilotage, le DOCOB est une base de référence servant d'outil pour la planification et la mise en cohérence des actions pouvant avoir un impact sur les habitats et les espèces. Ce document est établi en concertation avec tous les acteurs concernés par le site et doit être compréhensible et accessible à toute personne qui en ferait la demande. Le DOCOB est approuvé par le Préfet.

Le DOCOB doit être évalué régulièrement (tous les 3 ou 6 ans) et les mesures peuvent être révisées si les objectifs définis initialement ne sont pas atteints.

En ce qui concerne le site Natura 2000 des « Marais de la Vesle en amont de Reims » (SIC n°39), un DOCOB a été validé en 2005 par les membres du COPIL.

Afin de pouvoir suivre et mettre en œuvre les actions prévues dans le DOCOB, le maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000, la DDT de la Marne, a désigné après consultation le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne structure animatrice du site Natura 2000. La seconde phase d'animation s'est déroulée de 2014 à 2016.

A la fin de ces 3 ans d'animation, la structure animatrice du site Natura 2000 doit proposer une réactualisation du DOCOB. Ce document fait la synthèse des différents points à réactualiser dans le DOCOB du site Natura 2000 des « Marais de la Vesle en amont de Reims ».

1. Diagnostic écologique

1.1 Unités écologiques

Aucun inventaire complémentaire n'a été mené sur les habitats naturels des Marais de la Vesle en amont de Reims.

1.2 Flore

Aucun inventaire complémentaire n'a été mené sur la flore des Marais de la Vesle en amont de Reims.

1.3 Faune

En région Champagne-Ardenne, les études et suivis scientifiques sur les sites Natura 2000 sont désormais réalisés, pour plus de cohérence et d'efficacité, à l'échelle régionale et directement sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL.

Plusieurs suivis scientifiques et compléments d'inventaires sont en cours de réalisation, comme prévu dans le programme d'actions du DOCOB. Ils permettront d'actualiser les connaissances de la faune du site.

Ces suivis concernent le Damier de la succise et le Cuivré des marais pour le groupe Lépidoptère Rhopalocère, complété par une étude d'évaluation des habitats « cours d'eau » pour le groupe des Odonates (espèces cibles : Agrion de mercure et Cordulie à corps fin).

2. Programme d'actions

Actualisation du tableau de synthèse des opérations du DOCOB

Objectif opérationnel	Objectif à long terme	Code opération	Intitulé de l'action du DOCOB (2005)	Priorité DOCOB 2005		Nouvel intitulé 2016	Détails	Priorité DOCOB 2016	Type de mise en œuvre
1 – Préserver les caractéristiques du marais	Maintien habitat Limiter fermeture milieux Limiter impact anthropique	ANR 1.1.1	Préservation des habitats ouverts existants	●●●	(○)	Maintien des habitats ouverts existants		●●●	Animation Natura 2000
	Restauration habitat Limiter fermeture milieux	AR 1.1.1	Lutte contre l'embroussaillage par les saules et les bourdaines	●●●	(○)	Restauration par abattage / débroussaillage des milieux ouverts humides		●●●	Contrat Natura 2000
	Restauration habitat Limiter fermeture milieux	AR 1.1.2	Fauche rotationnelle des roselières, magnocariçaies et cladiaies	●●●	(○)	Entretien régulier des milieux ouverts humides restaurés par broyage / fauche		●●●	Contrat Natura 2000
	Restauration habitat Limiter fermeture milieux	AR 1.1.3	Mise en place de pâturage extensif	●●●	(○)	Entretien régulier des milieux ouverts humides restaurés par pâturage		●●●	Contrat Natura 2000
						+	Lutte contre l'envahissement des espèces invasives		●●
2 – Gestion des milieux aquatiques et de leurs abords	Maintien points d'eau Maintien des habitats	ANR 2.1.1	Préservation des mares existantes	●●●	(○)	Maintien des mares existantes		●●●	Animation Natura 2000
	Maintien des habitats	ANR 2.2.1	Préservation des ripisylves existantes	●●	(○)	Maintien des ripisylves existantes		●●●	Animation Natura 2000
	Maintien des habitats	ANR 2.2.2	Entretien des berges	●●	(○)	Entretien des berges et des ripisylves		●●	Contrat Natura 2000
	Gestion niveau nappe Maintien, restauration habitats	AR 2.1.1	Maintenir un niveau constant de la nappe dans la tourbière par la pose d'une vanne réglable	●●●	×				
	Maintien points d'eau Restauration habitats	AR 2.2.1	Entretien des mares existantes	●●●	(○)	Entretien de mares		●●●	Contrat Natura 2000
	Restauration habitats	AR 2.2.2	Création de mares	●●●	(○)		Changement de priorité	●	Contrat Natura 2000
	Maintien, restauration habitats	AR 2.3.1	Entretien des ripisylves existantes	●●	×				
	Restauration habitats	AR 2.3.2	Création et restauration de ripisylves	●●	(○)	Restauration de ripisylves		●●	Contrat Natura 2000
	Gestion niveau nappe Restauration habitats	AR 2.4.1	Entretien des fossés	●●	×				
3 – Gestion des boisements	Maintien habitat Limiter impact anthropique	ANR 3.1.1	Amélioration de la gestion des peupleraies pour une meilleure préservation du marais	●●	×				
	Maintien, restauration habitats	ANR 3.2.1	Maintien et entretien des boisements alluviaux	●●	(○)	Maintien des boisements alluviaux		●●	Animation Natura 2000
	Réapparition habitats	AR 3.1.1	Ouverture de clairières dans les boisements existants	●●	(○)		Changement de priorité.	●	Contrat Natura 2000
4 – Maintien de la qualité des eaux superficielles et souterraines	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.1.1	Création de bandes enherbées aux abords des cours d'eau	●●	×				
	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.1.2	Création de bandes enherbées aux abords des fossés	●●	×				

	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.2.1	Gestion de la fertilisation azotée	●●	×				
	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.2.2	Limiter la fertilisation azotée	●●	×				
	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.2.3	Couverture du sol en et en dehors de période de lessivage	●●	×				
	Maintien qualité eau Limiter impact anthropique	AR 4.2.4	Plantation et entretien de haies	●●	×				
					+	Concertation avec les acteurs locaux pour limiter les intrants à l'échelle du bassin versant		●	Animation Natura 2000
5 – Acquérir une meilleure connaissance environnementale du site	Maintien, restauration habitats, protection espèces	P 5.1.1.	Mise en place d'un suivi du Triton crêté	●●●	⌚	Suivi de la faune.	Lors des suivis les espèces d'intérêt communautaire devront être étudiées en priorité. Les suivis seront « régionalisés » par la DREAL.	●●●	Etude
	Protection espèces	P 5.1.2	Mise en place d'un suivi du Chabot et de la Lamproie de Planer	●●●					
	Protection espèces	P 5.1.3	Mise en place d'un suivi de la population d'oiseaux nicheurs et plus particulièrement des espèces relevant de la Directive Oiseaux	●●●					
	Protection espèces	P 5.1.4	Mise en place d'un suivi des populations d'insectes	●					
	Maintien, restauration habitats, protection espèces	P 5.1.5	Suivre les effets de la gestion du site sur les cortèges végétaux	●●●	⌚	Suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.		●●●	Etude
	Gestion niveau nappe Maintien, restauration habitats	P 5.2.1	Mise en place de suivis piézométriques	●●●	✓			●●●	Etude
6 – Promouvoir des actions de sensibilisation	Maintien qualité eau Gestion niveau nappe Maintien points d'eau Maintien, restauration habitats Limiter fermeture milieux Limiter impact anthropique	P 6.1.1	Editer un bulletin de liaison à destination des propriétaires et des mairies	●●	⌚	Valorisation du site et édition d'une lettre d'information.		●●●	Animation Natura 2000
	Maintien qualité eau Gestion niveau nappe Maintien points d'eau Maintien, restauration habitats Limiter fermeture milieux Limiter impact anthropique	P 6.1.2	Organiser des réunions locales d'information	●●	⌚	Réalisation d'animations de sensibilisation et des réunions d'information pour les acteurs locaux et la population locale		●●●	Animation Natura 2000
7 – Evaluer la gestion mise en place au sein du site Natura 2000	Maintien restauration habitats, protection espèces, réapparition habitats	P 7.1.1	Suivre les indicateurs de l'état de conservation des habitats de la Directive	●●	×				
	Maintien qualité eau Gestion niveau nappe Maintien points d'eau Maintien, restauration habitats Limiter fermeture milieux Limiter impact anthropique	P 7.2.1	Evaluer la mise en œuvre du Docob	●●●	⌚	Gestion administrative courante	Organisation et animation du COPIL Programmation et rédaction des bilans annuels et des rapports triennaux Actualisation du Docob Mise à jour de la base SIN2	●●●	Animation N2000

			+	Assurer une vigilance écologique sur le site	Porter à connaissance et veiller au respect réglementation, au respect des procédures d'évaluation des incidences Assurer l'articulation entre l'animation du site Natura 2000 et les politiques publiques Fournir un appui technique pour la bonne prise en compte des enjeux de préservation du site	●●●	Animation N2000
			+	Travail de cohérence à l'échelle inter-régionale avec les autres animateurs Natura 2000		●●●	Animation N2000

Légende du tableau :

↻ Opération modifiée

✓ Opération non-modifiée

Priorité forte : ●●●

+ Opération ajoutée

✗ Opération supprimée

Priorité moyenne : ●● Priorité faible : ●

